

## Demandes de subvention

### Demandes de subventions closes.

Pour toute demande de **subvention de fonctionnement**, il vous faut remplir le **formulaire** puis de déposer le dossier complet en Mairie.

Il en va de même pour une demande de **subvention pour une animation spécifique**, il vous suffit de remplir le **formulaire**, puis de déposer le dossier complet en Mairie.

Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés, merci de votre compréhension.

## Plus d'infos



### Subventions: Subventions aux associations

Adresse : Hôtel de Ville

16, Boulevard du Maréchal Joffre  
BP 106 34250 Palavas-Les-Flots

Horaires : Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Le vendredi de 8h30 à 12h.

[Site ville](#)

[Site tourisme](#)

[Téléphone 04 67 07 73 30](#)

[Mail](#)

### Sur Servicepublic.fr :

#### **Comment retrouver le numéro d'identification RNA d'une association ?**

##### **Création d'une association**

Depuis 2009, toutes les associations (de type loi 1901) créées ou ayant déclaré un changement de situation disposent d'un numéro RNA . Celles-ci sont répertoriées dans le répertoire national des associations.

Le répertoire national des associations (RNA) est consultable sur la plateforme ouverte des données publiques data.gouv.fr .

- [Répertoire national des associations \(RNA\)](#)

Téléservice

Pour retrouver le numéro RNA de votre association, vous pouvez également contacter le greffe des associations de la préfecture du département dans lequel se trouve son siège social.

##### **Où s'adresser ?**

[Greffé des associations](#)

##### **À noter**

les [associations syndicales de propriétaires \(Asp\)](#) n'ont pas de numéro RNA.

Les personnes extérieures à l'association peuvent avoir accès au numéro RNA d'une association ou d'une [association reconnue d'utilité publique](#) en faisant une demande auprès de la préfecture ou de la sous-préfecture de son siège.

##### **Où s'adresser ?**

[Préfecture](#)

##### **Où s'adresser ?**

[Sous-préfecture](#)

##### **Où s'adresser ?**

[Préfecture de police de Paris – Site central de Gesvres](#)

Le numéro RNA d'une association reste inscrit **3 ans** dans le registre du RNA à la suite de sa dissolution

Une association dont le siège social se situe en Alsace-Moselle relève d'un régime spécifique. Elle ne dispose pas d'un numéro RNA.

## Questions – Réponses

- Comment obtenir ou retrouver le numéro Siret d'une association ?

Toutes les questions réponses

**Et aussi...**

- [Création d'une association](#)

**Pour en savoir  
plus**

- [Répertoire national des associations \(RNA\)](#)

Source : Ministère chargé de l'intérieur

**Services en  
ligne**

- [Répertoire national des associations \(RNA\)](#)

Téléservice

**Et aussi...**

- [Création d'une association](#)

**Textes de  
référence**

- [Arrêté du 14 octobre 2009 portant création du répertoire national des associations](#)



Ville de Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : [04 67 07 73 00](tel:0467077300)